



Développer les compétences langagières orales des EANA aux cycles 2 et 3

publié le 02/05/2022

Descriptif :

Dossier réalisé dans le cadre d'un chantier pédagogique du Casnav de l'académie de Versailles.


Dossier réalisé dans le cadre d'un chantier pédagogique du **Casnav de l'académie de Versailles**.

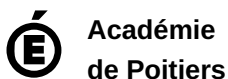
Extrait de l'introduction :

"Les apprentissages scolaires s'appuient sur des notions, des concepts liés aux différents domaines du savoir tout au long de la scolarité, en mobilisant les fonctions du langage par l'utilisation d'une langue ou plusieurs. Or, tous les élèves, même en fréquentant l'école, n'utilisent pas de la langue avec aisance, précision et pertinence dans tous les domaines d'apprentissages de leur début (cycle 1) à la fin de la scolarité obligatoire (cycle 4). Parmi les élèves de l'école élémentaire en difficultés linguistiques et langagières dans leurs apprentissages scolaires tant en compréhension, qu'en production, on peut repérer :

- *Des enfants allophones qui peinent à devenir francophones et plurilingues, dont certains sont nés sur le territoire français et ont été scolarisés dès la petite section de maternelle.*
- *Des enfants qui grandissent dans des familles francophones, mais pour lesquels le langage scriptural est peu familier.*

Si les difficultés scolaires de ces élèves sont souvent multifactorielles, la maîtrise du langage oral est essentielle pour faciliter leurs apprentissages dans toutes les disciplines. Par conséquent, il convient de tenir compte de leurs besoins langagiers en accordant une réelle place au langage oral dans les divers enseignements que dispense l'école..."

 **Développer les compétences langagières orales des EANA aux cycles 2 et 3** (PDF de 1.4 Mo)
CASNAV de Versailles.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.